Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 106 (1961)
Heft: 10

Rubrik: Revue de la presse

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une plaquette à lire

A l'occasion de son 100e anniversaire, la Société des Officiers de la ville de Berne vient de publier un ouvrage d'une centaine de pages, une « Festausgabe » dont on ne saurait trop souligner la valeur pour qui désire d'être au courant des problèmes que pose la réorganisation de l'armée. Une traduction en français serait hautement souhaitable. Celle que nous donnons de la table des matières fera ressortir la qualité des auteurs et l'intérêt des sujets traités.

L'histoire des guerres bernoises et leur aspect actuel sert d'introduction au 1er lieut. G. Grosjean, privat-docent à l'Université de la capitale. Le col. div. P. Wacker émet des *Réflexions sur la défense spirituelle du pays*. Le col. div. Eichin et le lt.-col. E. M. G. Nüscheler nous présentent l'un l'*Infanterie armée du fusil d'assaut*, l'autre les *Métamorphoses de l'artillerie*. Le col. div. Studer traite de la *Mécanisation de l'armée* et le cap. J. R. Lecher de la *Défense de l'espace aérien suisse*. Le col. Honegger nous initie à l'*Electronique et la conduite de la guerre moderne*. Le col. div. A. Ernst étudie un sujet bien actuel, celui de *La Suisse et les armes atomiques*. Les *Services de l'armée (logistique)* sont *vus sous leur aspect actuel* par le col. brig. H. U. von Erlach, tandis que le col. E.M.G. R. Probst étudie la *Défense militaire et économique actuelles du pays*. Le dernier article de cette remarquable mise au point est consacré par le lt.-col. E. M. G. H. R. Kurz, chef du service de presse du D.M.F. à quelques *Remarques en marge de la nouvelle organisation des troupes*.

Colonel E. Léderrey

L'utilisation militaire des engins spatiaux

Nous dédions ces lignes à nos camarades artilleurs, car nous allons en somme — en nous excusant de notre indignité — exposer une question d'artillerie, et encore à l'échelon « planétaire ». Il est vrai que nous ferons appel à l'intéressant article du *colonel Petkovsek* (France), paru dans le numéro de juillet dernier de la *Revue militaire générale*, et intitulé : « L'utilisation militaire des engins spatiaux ».

Contrairement au qualificatif qu'on leur donne — écrit l'auteur — les deux dernières guerres n'ont pas été vraiment mondiales : elles

ont épargné la plus grande partie des continents, du seul fait du rayon d'action limité des armes de l'époque et de leurs effets encore plus limités.

Depuis lors, la situation a bien changé. En particulier, les progrès et la multiplication des fusées à longue portée font que, maintenant, tous les points du globe deviennent justiciables d'une artillerie vraiment « planétaire », ayant le caractère quasi instantané, brutal, presque imprévisible, du tir d'une artillerie classique.

Le bond considérable que puissance et portée ont fait demande évidemment des solutions nouvelles, car il faut — à une échelle jusqu'alors inconnue — observer les tirs, neutraliser les points d'où l'ennemi peut tirer, après les avoir préalablement repérés ; il faut encore organiser le guet (l'observation) ; il faut enfin des transmissions rapides, permanentes, sûres et à grande portée. Ce sont les satellites artificiels de la terre qui permettront sans doute de donner une solution à ces problèmes. On peut même penser qu'ils fourniront probablement un jour un moyen de transport supplémentaire de certaines armes.

A l'aide du programme américain des satellites artificiels, le colonel Petkovsek expose ensuite, d'une manière complète, ce qu'on peut attendre de ces engins, dans un avenir rapproché, pour résoudre les différents problèmes militaires que nous avons cités plus haut.

Les Américains, plus loquaces que les Russes, ne prétendent-ils pas, par exemple, qu'en 1962 on distinguera des objets terrestres de 2 m depuis une altitude d'orbitage de 500 km ; qu'en 1965 on utilisera pour les photographies la lumière émise par les étoiles ; qu'en 1965-1970 on photographiera de nuit, de cette même altitude de 500 km, des objets ne mesurant pas plus de 60 cm ?

En ce qui concerne les Russes, l'exploit de Gagarine [1] a déjà provoqué trop de commentaires pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. L'intérêt militaire d'un tel satellite, en dehors des expériences qu'il permet de faire et des enseignements de toute nature qu'il peut apporter, n'est pas facile à dégager complètement, mais on peut cependant en prédire au moins deux aspects. D'une part, on peut penser qu'un homme survolant la planète sera capable de voir ou de comprendre certaines choses que la mécanique seule est incapable de discerner : ne commence-t-on pas à parler du satellite chargé de surveiller l'espace et en particulier les autres satellites ? D'un autre côté, il pourra peut-être jouer un rôle équivalent à celui de l'actuel « PC volant » vis-à-vis d'autres satellites porteurs d'armes dont il existe déjà, aux Etats-Unis en tout cas, trois systèmes différents au

---

[1] Depuis que cet article a été écrit, il y a eu celui de Titov.

stade de projets. L'un d'entre eux, par exemple, le *Bambi*, est prévu pour projeter des missiles antimissiles contre les engins à portée intercontinentale (ICBM : Intercontinental Ballistic Missile), une seconde après leur lancement.

Il faut enfin mentionner l'emploi possible de la lune, satellite « naturel », dont l'étude est en cours : un article d'un professeur du Staff College de Fort Leavenworth, publié l'année dernière dans la *Military Review* américaine, explique d'une façon particulièrement convaincante l'avantage qu'aurait pour un pays le fait de posséder une base de lancement de fusées sur la lune.

Comme celle de l'aviation au commencement du siècle, la technique des satellites n'en est qu'à ses débuts.

MFT

Instruction pratique du service sanitaire au front

Il convient de signaler à nos lecteurs l'intéressant article du major Emile Waldburger, dans le numéro de juin 1961 du *Journal trimestriel des officiers suisses du service de santé.*

Nous ne pouvons mieux faire que d'en reproduire le résumé français.

« 1. Des officiers sanitaires pleins d'initiative peuvent toujours trouver partout le moyen de former leur personnel sanitaire, en vue de le rendre mieux apte à la guerre.

2. Il s'agit de persuader les commandants de troupe de l'importance du moyen de combat qu'est le service de santé en temps de guerre, malheureusement trop souvent négligé.

3. La centralisation du service d'urgence et des malades telle qu'elle est organisée rationnellement dans la vie civile a une grande importance, car seule elle permet de gagner du temps et du personnel ainsi libre pour l'instruction.

4. On est obligé de centraliser l'instruction pour certaines troupes, surtout pour celles dotées de peu de personnel sanitaire. Les troupes spécialisées feront bien de travailler en commun avec l'infanterie.

5. Dans chaque exercice de tout groupement de combat, que ce soit en tirant à blanc ou avec des munitions de guerre, on marquera des « blessés ». C'est ainsi que le service sanitaire deviendra tout naturel et qu'il fonctionnera dans la réalité.

6. Les cadres de la troupe seuls doivent donner l'instruction de l'aide au camarade, sauf dans les cours préparatoires de cadres (CC). L'aide au camarade, effectué avec fantaisie, est en général d'un intérêt beaucoup plus grand qu'on ne le croit.

7. Les sergents-majors des compagnies, batteries et colonnes doivent recevoir une instruction sur le ravitaillement et les évacuations du service de santé, telle qu'ils puissent offrir une aide précieuse aux commandants et aux médecins de troupe. C'est ainsi qu'on améliorera d'une manière significative le rendement du service sanitaire au front.

8. Il est souhaitable d'instruire 2 à 5 soldats par unité qui pourraient fonctionner comme aides-sanitaires. Cette mesure a trouvé sa confirmation lors de plusieurs CR et a donné entière satisfaction aux commandants de compagnie et aux médecins de troupe. »

Nul doute qu'il y a une lacune dans notre instruction générale dans le domaine de l'instruction pratique du service sanitaire au front. Les rares services organisés à ce sujet ne suffisent absolument pas et les idées du major Waldburger devraient être imposées —en tout ou en partie — par les « Directives pour l'instruction ».

Informations

Société Suisse des Officiers
Communiqué du comité central

Au cours de sa deuxième session (8-9 septembre 1961), le Comité central a examiné les questions posées par la modernisation de notre DCA. Il a constaté qu'il avait été encouragé par les sections consultées dans sa décision d'intervenir auprès des présidents des commissions militaires des Chambres fédérales au sujet du message du Conseil Fédéral relatif à la DCA, du 14 juillet 1961. Cette démarche soutenait vigoureusement les propositions tendant au renforcement de la DCA terrestre, mais elle visait aussi, par une urgente mise en garde, à faire rapporter la décision de dissoudre 11 Bttr. ld. DCA, que l'on propose au contraire d'équiper d'engins les plus modernes, y compris les 6 Gr. L. des Rgt. DCA. Le Comité central a pris connaissance avec satisfaction du postulat Obrecht discuté par la commission militaire du Conseil des Etats. Un exposé très fouillé du major Nef, de Berne, l'a renseigné sur divers problèmes relatifs à la « défense spirituelle du pays ». A la commission de coordination de la SSO compétente en cette matière, il a confié la tâche de nouer les contacts nécessaires avec les autres organes et associations qui poursuivent le même but et de préparer les mesures concrètes que toutes les sociétés d'officiers devront prendre pour renforcer la conscience nationale et la volonté de défense du pays.